



Réunion du groupe pays Tunisie

« Quel partenariat avec les organisations de la société civile française et tunisienne dans le cadre de nos coopérations décentralisées? »

Jeudi 21 novembre 2013

13h30 - 17h00

Cités Unies France – 9 rue Christiani – 75018 Paris

Métro Barbès Rochechouart

Lors des Assises de la coopération décentralisée franco-tunisienne, la question du lien et des collaborations entre acteurs de la société civile et collectivités locales avait largement été évoquée dans le cadre de la coopération entre les deux pays.

L'animation du tissu associatif, avec lequel les collectivités locales tunisiennes travaillent, est considérée comme un pilier essentiel pour la mise en place d'une démocratie à l'échelle locale ; les représentants des collectivités locales tunisiennes et du ministère de l'Intérieur s'accordent sur ce point.

Les collectivités françaises travaillent depuis longtemps, dans le cadre de leur coopération décentralisée, en partenariat avec les organisations de la société civile tunisienne.

Mais cette société civile a profondément évolué et se transforme encore sous l'effet de la révolution tunisienne. La nécessité de travailler avec le tissu associatif tunisien ne s'est jamais fait autant ressentir : la mise en place de la démocratie s'appuie en effet sur la construction d'un espace de dialogue aussi bien avec les représentants de la démocratie représentative que participative et la capacité de cet espace de dialogue à devenir un laboratoire de politiques publiques locales. Il semble donc indispensable, aujourd'hui d'associer les acteurs de la société civile aux projets de coopération portés par les collectivités tunisiennes et françaises, d'autant plus dans un contexte post-révolutionnaire où les acteurs de la démocratie représentative tunisienne se positionnent parfois eux-mêmes comme des gestionnaires d'affaires publiques et non plus des moteurs politiques.

Mais la coopération entre organisations de la société civile et collectivités locales n'est pour autant pas aisée.

Comment comprendre cette société civile tunisienne émergente ? Quelle est elle aujourd'hui ? Comment est elle perçue par les autorités tunisiennes ? Quels sont ses clivages ? Quelles sont ses forces et ses faiblesses ? Quel rôle souhaite-t-elle jouer dans la construction de la démocratie tunisienne ?

Et comment travaillent les collectivités françaises aujourd'hui avec les organisations de la société civile tunisienne ?

De nombreux programmes sont aujourd'hui en cours pour « renforcer les associations tunisiennes ». Ces programmes cherchent pour cela, notamment, à développer les partenariats entre les OSC des deux rives, à fonder des plates-formes d'acteurs associatifs en France pouvant appuyer l'émergence d'une structuration de la société civile tunisienne, ou à favoriser l'échange de pratiques entre elles.

Nombre d'entre eux font de l'approche locale une méthodologie, en cherchant à inclure en amont des programmes les autorités locales tunisiennes, conscientes que le développement d'une démocratie de proximité ne peut exister sans elles.

Comment travailler en partenariat avec ces programmes ? Comment les liens que nous entretenons avec nos partenaires institutionnels peuvent ils faire échos à ces dynamiques au bénéfiques de nos deux territoires, qui bénéficient parfois de coopération à la fois associatives et entre autorités locales ?

La réunion cherchera à apporter des éléments de réponse à toutes ces problématiques.

ORDRE DU JOUR PRÉVISIONNEL

13h30 – 13h45

I/ Accueil (15')

Propos introductifs par le Président du groupe pays Tunisie, Henri Bertholet, Maire adjoint de Romans sur Isère et tour de table

13h45- 14h30

II/ Actualité tunisiennes (45')

Constitution, situation des collectivités tunisiennes aujourd'hui, questions brûlantes d'actualité.

En présence de M. Flot, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle, Institut Français de Tunis

Echanges avec les collectivités françaises sur l'information dont elle dispose via leurs partenaires

14h30 – 15h15

III/ Repères : la société civile tunisienne aujourd'hui (45')

En présence de Kamel Jendoubi, président du réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme (sous réserve de confirmation)

Echanges

15h15 – 16h00

IV/ Travailler avec les sociétés civiles tunisienne et française aujourd'hui : retours d'expérience des collectivités françaises (45')

- L'expérience du conseil général de l'Essonne avec l'Ariana (*sous réserve de confirmation*)
- L'expérience de la région Rhône Alpes avec le gouvernorat de Monastir (*sous réserve de confirmation*)

Echanges

16h00 – 16h45

V/ Les programmes d'appui à la société civile : quelle place pour les collectivités (45')

Programme Soyons Actifs/ Actives de Solidarité Laïque

16h45 – 17h00

VI/ Agenda et questions diverses (15')